

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces : la ligne . . . 20
Réclames : . . . 30
Faits divers : . . . 10
On peut traiter à forfait pour les insertions d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. OZANNÉ, à Valenciennes, chez M. Place, à Paris, chez MM. HAYAT, au n° 27, rue de la Harpe, à Bruxelles, chez M. l'Office de Publicité.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

BOURSE DE PARIS

15 JANVIER	
(Service gouvernemental)	
3 0/0	62 15
4 1/2	91 00
Emprunts (5 0/0)	100 30

16 JANVIER	
3 0/0	62 20
4 1/2	91 30
Emprunts (5 0/0)	100 30

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Actions	Banque de France	3819 00
"	Société générale	541 00
"	Credit foncier de France	850 00
"	Chemins autrichiens	662 00
"	Lyon	890 00
"	Est	320 00
"	Ouest	575 00
"	Nord	1101 00
"	Midi	610 00
"	Suez	492 00
6 0/0	Péruvien	67 00
Actions	Banque ottomane (ancienne)	670 00
"	Banque ottomane (nouvelle)	558 00
Londres	courant	251 33
Credit	Mobilier	387 00

DÉPÊCHES COMMERCIALES

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Anvers, 15 janvier, 3 h. 09 soir.
Laines: Animées, ventes; 853 b. divers.
Pétrole: Hausse, disponible 25 1/2 à 26; courant 25 1/2; septembre 29; quatre derniers, 30; vendeur.

Marseille, 16 janvier, 12 h. 30, soir.
Laines, Donskoy blanches, 230; Dardanelles, 160; Alger, 190; Salonique, 190/195.

Colons, Tarsous, 133; Jumel blanc, 200.

Blés, ventes 16,800 hectolitres; importations, 4,211 hect.; calme; Azoff, 31,50 la charge de 160 litres, poids 128 1/2; Taganrock dur, 34,25 poids 130/126.

Liverpool, 16 janvier, 1 h. soir.
Ventes, 12,000 b. dont 2,000 pour la spéculation. Importations, 8,000 b. Marché lourd. Middling Upland 7 5/16.

Londres, 16 janvier, 1 h. 50 soir.
Laines, plus ferme; soie, calme.

Havre, 16 janvier, 12 h. 10 soir.
Cotons: Ventes 400 b. Calmes; disponibles soutenus.

Laines: Ventes 180 b. Buenos-Ayres 152,50 à 267,50. Monte-Video, 275.
Cafés: Ventes 350 sacs divers. Faciles.

Dépêche de MM. Schlagenhauff et C., représentés à Roubaix par M. Bulteau-Dubonnets:

Havre, 16 janvier, 2 h. 55 soir.
Demande modérée; prix bien tenus, inchangés.

Feuilleton du Journal de Roubaix

L'ESCLAVE

PAR G. DELALANDELLE.
XVIII. — NOSTALGIE.
(Suite)

L'employé du bureau de poste et sa loquace servante ne faillirent pas aux curieux. Passants et valetaille, par continuation, s'entretenaient des nouvelles; et, sans avoir bougé de leur poste d'observation, les morgados écoutaient en dissertant.

Niéve, que dona Urbana n'avait pas emmenée, était doublement inquiète. Hélas! elle ne devait pas revoir sa chère petite maîtresse.

A la nuit tombée, la litère revint sans ramener Rita. Victor, toujours garrotté, fut mis sur le même cheval que Tarnus chargé de le ramener jusqu'à l'habitation où l'on retourna par le plus court.

Quant à la lettre adressée à Monsieur Divoal, aubergiste à Tenseigne du Chat-Botté, MORLAIX (France), elle avait été laissée au docteur Bostigo, qui se chargea de la faire traduire. Victor, navré, se revint bientôt dans

Liverpool, 16 janvier, 2 heures.
Ventes 12,000 balles. Marché mou.
— New-York, 15 1/8. Recettes de la semaine 95,000 b.

ROUBAIX 16 JANVIER 1874.

Les députés officiers généraux

Nous savons le danger des restrictions et les inconvénients des incapacités parlementaires trop multipliées, et puisque nous vivons sous le régime du suffrage universel, il convient de laisser le champ vaste aux électeurs pour choisir à leur aise leurs préférés et les plus dignes. Néanmoins il y a certaines incapacités parlementaires, nous ferions mieux de dire certaines incompatibilités qui sautent aux yeux, et dont nos législateurs futurs agiront sagement en faisant leur profit.

Ce que nous disons là est motivé par la lecture des débats sur la loi militaire dans lesquels ont intervenus presque tous les officiers généraux qui font partie de l'Assemblée. Bien des raisons militent pour que les militaires en activité de service ne puissent être députés; il en est de capitales, il en est de moins graves qui frappent peut-être davantage les esprits. La plus importante est assurément celle-ci: le ministre de la guerre propose et soutient un projet de loi; il est combattu par qui? par un général, par un colonel, voire un officier de grade inférieur encore, qui est, d'après la hiérarchie militaire, son subordonné, mais qui, à l'Assemblée, devient son égal, son adversaire, qui peut demander sa retraite du ministère, et qui, en temps de crise ministérielle, devient son juge. Il y a là une confusion préjudiciable au respect dont doit être entouré le chef ministériel de l'armée; il y a une sorte de violation légale de la discipline qui ne peut avoir qu'un fâcheux contre-coup à tous les degrés de la hiérarchie.

Les autres raisons sont plutôt accidentelles et peuvent varier suivant les circonstances et suivant les caractères; mais tout d'abord et, en général, nous croyons devoir dire que toutes les questions qui concernent l'organisation de notre armée seraient mieux traitées par une assemblée de généraux que par une assemblée de députés. Qu'on renverse si l'on veut les proportions: les militaires forment une très faible minorité dans l'Assemblée nationale; que l'on laisse dans une assemblée militaire pénétrer un élément civil correspondant à cette minorité de l'Assemblée nationale. Et surtout qu'on ne publie pas les débats de ces graves questions.

Ce sont là des affaires de règlement d'organisation sur lesquelles il y a un maître plus fort que tous les théoriciens du monde et auquel il appartient seul de prononcer, c'est l'expérience. Il nous semble donc qu'il y a dans cette loi sur les cadres bien des parties qui n'auraient pas dû être soumises à l'Assemblée; pour peu que ce respect des droits souverains de l'Assemblée soit poussé encore un peu plus loin, on lui soumettra bientôt les modèles à choisir pour les diverses pièces de l'équipement.

Pour en revenir aux orateurs militaires, outre le respect de la hiérarchie qui en subit une atteinte sérieuse, nous trouvons des raisons plus particulières à certains officiers généraux qui nous font désirer de les voir, en cette générale, maintenus exclusivement dans leurs fonctions militaires et exclus de la vie parlementaire. Nous ne voulons ici que citer un seul exemple, et nous l'empruntons à l'une des dernières séances. Le général Saussier, le même qui ne put finir son discours commencé, avait dit peu auparavant:

« Si jamais une injuste agression nous » forçait à sortir de notre rôle passif, » nos soldats, soyez-en sûrs, retrouveraient la victoire. »

Le général a donné trop de preuves de son courage pour que qui se soit venu qualifier ces paroles de fanfaronnade, mais elles sont, et le brave général ne s'en est peut-être pas douté, une grave imprudence ou une puérilité. On sait combien le moindre de nos soldats est surveillé par l'Allemagne, combien la moindre parole prêtée à des interprétations malveillantes. Or, quelle utilité peut-il y avoir à prononcer ces mots, qui ressemblent à un défi, et qui peuvent susciter des observations désagréables à entendre, difficiles à repousser fièrement? S'ils ne sont pas relevés, c'est qu'on les a dédaignés. La morale à tirer de l'incident c'est que les règlements militaires n'ont rien de commun avec les usages parlementaires, et que nos législateurs feront bien de laisser désormais les officiers à l'armée, les députés à l'Assemblée et les questions techniques à ceux qui sont seuls capables de les résoudre.

ALEXANDRE WATTEAU.

On lit dans le Monde:

« Les nouvelles qui nous arrivent de Vienne signalent dans les cercles politiques une préoccupation de plus en plus grande au sujet des affaires d'Orient. Le différend entre le Monténégro et la Turquie paraît s'envenimer de jour en jour. »

« La Serbie et la Roumanie se proposent à prendre part au Monténégro. On parle d'armements. La Serbie a rappelé de l'étranger les jeunes gens en état de porter les armes. »

« L'Autriche est contrainte de prendre elle-même des mesures de précaution et de surveiller les approches d'une lutte si voisine de ses frontières. »

« Il est profondément regrettable que la justice turque et la politique de la Porte n'aient pas su apaiser rapidement l'affaire de Podgorizza, qui est l'origine de ce conflit. »

CHRONIQUE DU JOUR

La commission relative à l'approbation du traité d'extradition conclu entre la France et la Belgique a nommé M. Rameau-président, M. Francisque Rive secrétaire et M. Bertaud rapporteur.

Voici les noms des orateurs inscrits pour la discussion sur les lois constitutionnelles: MM. Le Noël, de La Rochette, de Longueil, Dutemple, Lefebvre-Pontalis, Jouin, Pascal Duprat, Boyer, Bardoux, Ernest Picard, Jules Simon, Bérenger, de Castellane, Laboulaye,

Froisneau, Combar, Paul Cottin, de La Rochefoucauld, de Carayon-Latour, Louis Blanc, Prax-Paris, de Labassatière, Henri Martin.

M. du Portail (Jean-Charles-Louis-Engès), député, dont on a annoncé la mort avant-hier à l'Assemblée nationale, avait été élu le 8 février 1871, représentant du département de l'Orne, le septième sur huit par 49,824 voix. Il votait régulièrement avec la droite. M. du Portail, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Mortagne, était né le 40 mai 1813, à Bellême (Orne).

La Patrie dit que « malgré leur démission collective, les ministres se sont réunis en conseil hier matin à dix heures, au palais de l'Élysée. »

On assure que, sur la proposition du contre-amiral Ribourt, plusieurs députés dont la conduite n'a laissé rien à désirer depuis leur envoi à la Nouvelle-Calédonie, éprouveront bientôt la clémence du président de la République. Ces commutations de peines se feront régulières qu'après l'arrivée à Nouméa du capitaine de vaisseau de Pritsruer, le nouveau gouverneur de notre colonie pénitentiaire.

Le journal l'Yonne, d'Auxerre, a reçu de la préfecture le Communiqué suivant:

« Contrairement aux assertions de certaines feuilles, il est faux que des fonctionnaires, des généraux, des soldats, des gendarmes, des maires et des adjoints, aient assisté lundi dernier au service commémoratif de Napoléon III, qui s'est fait dans la cathédrale. Aucun fonctionnaire, aucun général, aucun soldat, aucun gendarme, aucun maire et aucun adjoint n'ont pris part à cette cérémonie funèbre. Treize personnes seulement s'étaient rendues à l'invitation qui avait été adressée au public, et la démarche faite à la cathédrale n'a été inspirée que par des sentiments personnels qui, s'ils s'étaient manifestés sous une autre forme, auraient nécessité des poursuites et une répression immédiate. »

« La puissance de la débauche des Bonapartes, votée par l'Assemblée nationale, toute manifestation bonapartiste serait très-certainement une atteinte portée à la loi et à la dignité nationale; l'administration est tenue de faire respecter l'une et l'autre, et elle ne faillira pas à son devoir. »

M. Louis Vuillot, rédacteur en chef de l'Univers, habite depuis quelques jours, à Arcachon, le chalet Molière, dans la ville d'hiver.

On annonce la mort de M^{lle} Busson-Billaud, qui vient d'être enlevée à l'âge de 18 ans, à l'affection de sa famille. Elle était la petite-fille de M. Billaud, le célèbre orateur, qui fut ministre de l'empereur Napoléon III.

Les journaux de Londres publient une lettre de M. Gladstone annonçant sa détermination de renoncer à la direction du parti libéral, et exposant les motifs qui lui ont fait prendre cette résolution. M. Gladstone ajoute qu'il continue à rester fidèle aux principes qu'il a toujours professés.

On signale un nouveau meeting en Amérique en faveur du droit électoral des femmes. Il y a été tenu, ce nouveau

meeting, à Wolverhampton. Le droit réclamé a été voté d'enthousiasme... par les femmes présentes à la réunion.

Durant son séjour à Valence, le roi don Alphonse a assisté dans la chapelle, au Salce regina. Après le baise-main de la Vierge, le roi a déposé aux pieds de la statue, le bâton de capitaine-général et a prononcé ces paroles: « Mon offre est de peu de valeur. Elle vient d'un pauvre exilé, mais la foi avec laquelle je la présente à la Vierge lui donne toute la valeur d'un vœu. »

Après avis du conseil-général des ponts et chaussées, le ministre des travaux publics vient de prendre un arrêté approuvant le projet présenté par la Cie de l'Ouest pour la construction d'un chemin de fer entre Château-Gonthier et Angers, par Segré.

Avant-hier soir a eu lieu, au grand Hôtel, le grand dîner donné par les anciens élèves de l'école polytechnique, des promotions de 1839 et 1840, qui renferment à peu près toutes les illustrations de l'époque dans l'armée et dans l'industrie.

Le secrétaire du Lord-Maire de Londres est revenu avant-hier à Paris où il restera jusqu'à demain, pour s'entendre avec le préfet de la Seine, en vue de distribuer une certaine somme aux pauvres et une gratification aux cavaliers et aux agents de police qui ont accompagné le Lord-Maire à Paris.

Grenier, l'excellent comédien du Théâtre des Variétés, est mort, mardi, des suites d'une longue et douloureuse maladie. M. Eugène Rousseau, régisseur du même théâtre, est mort également mardi soir, presque subitement.

Le Comité de l'Œuvre des Pèlerinages en Terre-Sainte s'occupe en ce moment d'organiser une caravane à Jérusalem pour les fêtes de Pâques. Le jour du départ de Marseille est fixé au jeudi 25 février à midi.

Les prix sont 1360 francs en première classe sur les paquebots; 1165 francs en deuxième.

S'adresser à M. Salléze, 6, rue Furstemberg à Paris.

REVUE DE LA PRESSE

La Gazette de France ne croit pas que la majorité du centre droit « suive MM. d'Audiffret et Decazes, car ils jouent la partie à eux deux, dit-elle; mais ce qu'il y a de grave dans les circonstances actuelles, c'est qu'une fraction de la majorité se détachant de l'Assemblée peut compromettre l'œuvre d'apaisement que l'on poursuivait. Il est certain que les paroles plus que hardies de M. le duc d'Audiffret peuvent être le signal de vives récriminations qui rendront toute entente impossible. Or, il est facile de comprendre que le dernier espoir des conservateurs est tout entier dans l'accord des groupes de la majorité du 20 novembre... Au reste, cette dislocation de la majorité était facile à prévoir, dès que le gouvernement ne profitait pas du vote du 6 janvier pour former un nouveau cabinet avec une politique déterminée. Ceux qui ont conseillé le maréchal savaient bien ce qu'ils faisaient; ils laissaient aux conjonctionnistes le temps de se remettre de la journée du 6 janvier. »

La Liberté estime que le gouvernement n'aurait mal choisi d'affaiblir le gouvernement « quand l'Assemblée donne, hélas! les preuves manifestes de son impuissance... si deux ministres doivent être changés, dit-elle, soit; mais gardons-nous de tout remettre en question, de tout bouleverser. »

Le Pays, répondant à la dernière lettre du marquis de Franclieu, dit que « c'est avec des fourches et non avec des fleurs qu'on eût accueilli, il y a 14 mois, une royauté détestée (celle du comte de Chambord), dont le représentant demeure seul honoré, mais dont les chances de succès ont été ruinées par l'outrecuidance, l'insolence et la sottise de ses fidèles. »

L'Ordre dit que « nous allons à l'appel du peuple et à l'Empire... » Mais, ajoute-t-il, nous sommes plus soucieux des intérêts publics que nous ne sommes desirés d'en avoir la gestion et c'est pourquoi il aurait souhaité que M. de Broglie devint ministre le lendemain du 6 janvier.

Le Temps espère que les électeurs des Hautes-Pyrénées voteront dimanche pour M. Alicot dont la candidature « devient, dit-il, pleinement rassurante pour tous les amis sincères des institutions actuelles. »

Le Journal de Paris explique pourquoi il soutient aussi la candidature de M. Alicot. « Quand nous avons vu, dit-il, les journaux de l'appel au peuple exploiter d'avance le succès de M. Cazeaux qu'ils croyaient assuré, quand nous avons vu la lettre par laquelle M. Pould donnait à cette candidature l'estampille impérialiste; nous avions prévu que M. Cazeaux, s'il était élu, tiendrait la même conduite que M. Delisse-Engrand, que M. Launay-Leprovost et que M. le baron de Bourgoing. Dès lors, notre devoir était tracé: nous devions refuser notre appui à une candidature qui devenait une machine de guerre dirigée contre nous. »

Le Soleil fait en ces termes l'éloge de M. de Broglie. « Pendant toute la durée de son ministère, non-seulement il a été attaqué sans trêve ni repos, sans modération et sans scrupule, par les journaux bonapartistes de Paris et surtout par ceux de province; mais encore autour de lui et au-dessous de lui, parmi les hommes politiques qui marchaient sous ses ordres, qu'il couvrait de l'autorité de son nom, qu'il défendait par ses actes et par sa parole, de petits complots, de basses intrigues s'ourdissaient chaque jour contre lui. Rien cependant, ni le spectacle des anciennes lésures, ni le souvenir des trahisons horribles, n'a pu le déterminer un instant de la route qu'il s'était tracée. Celui qui aspire à être appelé un homme d'Etat ne règle pas sa conduite politique d'après ses ressentiments personnels. Les yeux fixés sur son but, indifférent aux attaques, dédaigneux des outrages et des calomnies, la seule vengeance qu'il tire de ses ennemis est de réparer les fautes qu'ils ont commises, et de les sauver, en même temps que le pays, des maux dont ils sont les auteurs. »

Arcachon, 14 janvier.

« Ma mission est de tuer la révolution, et je la tuerai. » Voilà le signe royal, le programme politique du roi futur. Cette parole peut ne pas faire triompher immédiatement le prince qui vient de la dire si à propos, si noblement et avec tant de hardiesse; mais elle lui assure une place particulière et, jusqu'à présent, incomparable parmi les chefs de nation. Sa parole ne tombera pas de la mémoire

ces mêmes lieux où, quelques heures plus tôt, il conduisait si gaiement la ronde au refrain Margarita, Rita.

— Jusque-là, il s'était roidi, comme à bord de la Zéphirine, quand Zurbau le brutalisait; mais, au sortir du Pas-de-Fen, en longeant le joli ruisseau de la pelouse, il ne put comprimer un soupir amer:

— J'ai perdu ma consolatrice, ma seule amie, et ma dernière espérance! se disait-il.

Tarnus s'aperçut qu'il pleurait et ne fut point le seul.

— Pauvre gentil Yoyo! se dirent tout bas plusieurs des gens du cortège.

Niéve pensive n'osait lever les yeux du côté de sa redoutable maîtresse.

Don Ciprian sifflait, signe infailliable de désarroi chez ce débouaïre personnage dont les actes de violence étaient infiniment rares, mais dont l'entêtement aurait pu être proverbial.

L'irrespectueuse Calisto dit un jour en parlant de lui:

— C'est un mulot capable de prendre le mors aux dents.

Il s'obstinait à vouloir adopter les pires versions de sa femme. Après avoir, un jour, fait le voyage de Ténérite par scrupule de conscience, il s'entêtait maintenant à ne plus admettre d'explication contraire au certificat d'origine dû à la Tornasusa.

— Assez de protestations et d'ennuis. Je veux mon repos. Je n'écouterai rien. D'ailleurs, c'est la chose d'Urbana: qu'elle fasse ce qu'elle voudra, je ne m'en mêle plus.

On traversa le marécage et les grandes plantations d'oliviers, puis une vallée fertile qu'arrosait un large cours d'eau sur lequel était jeté un pont de bois. Après l'avoir franchi, l'on ne tarda point à rencontrer les ruines du château fort que Victor avait tant cherchées la nuit de son escapade.

Il y a là, entre deux montagnes, une coulée que bornent d'autres hauteurs; sur l'une d'elles, on aperçoit deloin le campanile de Sainte-Brigitte:

— Mon Dieu, n'avez-vous donc abandonné? pensa douloureusement Victor.

Et, au même instant, un pli de terrain démasqua le monastère de Saint-François, asile de paix, où priaient à cette heure les bons religieux qui l'avaient complimenté ainsi que ses maitres.

— Que ne sont-ils ici, pensa-t-il, pour me voir garrotté, séparé de mon ange consolateur et traité d'imposteur par ceux qui ne dérobent à ma famille, à ma patrie, à ma religion. Devrait-on me priver d'aller à cette chapelle? Mais il suffit qu'on me sache chrétien pour m'en empêcher...

Victor avait cruellement raison; car dona Urbana, troublée plus qu'elle ne se l'avouait à elle-même, prenait la résolution de le dompter par les plus durs travaux et de le faire garder à vue nuit et jour sans l'emmener hors de la Castellania, jusqu'à ce qu'il se déclarât son esclave.

Ici l'entêtement créole et l'obstination bretonne allaient être aux prises.

— Quoi qu'elle fasse, tous les jours, à toute heure, je protesterai! se disait Victor. Eh! qu'ai-je à ménager maintenant, puisque Rita n'y est plus?

— Il me cédera on périra à la peine! pensait Urbana de son côté. Aurai-je donc un esclave de luxe pour me priver de ses services? Il n'est qu'à moi, mon mari l'a dit et répété: je jure de venir à bout de lui.

On passa devant la fontaine-abreuvoir où les montures se désaltèrent. On longea ensuite les magnifiques vignobles d'El-Rei exploités par la compagnie anglaise Thompson, Phils et Smid. Enfin, en laissant à gauche les confins du Cascajar, l'on pénétra dans les bois de la Castellania.

Une heure après, Victor, dégarrotté, meurtri, brisé de fatigue, et, sous les yeux de dona Urbana, était enfermé dans un cabanon où l'on lui donna pour toute nourriture une petite portion de

farine de couscous.

Les maîtres soupèrent silencieux. En sortant de table, dona Urbana dit seulement à Niéve:

— Demain, tu me serviras mon chocolat.

— Oui maîtresse, répondit la triste jeune fille dont le chagrin s'accrut précisément quand elle servit le léger repas du matin, car elle reçut l'ordre de rassembler et de mettre dans un coffre tous les effets de mademoiselle Foyal. Ainsi petite maîtresse ne reviendrait plus.

Enchaîné par le pied avec un des pires esclaves de l'habitation, Yoyo avait été envoyé au travail des champs; il ne sourcilla point. Mais, à midi, et le soir, et les jours suivants, dona Urbana eut le déplaisir d'entendre toute la négraille chanter à pleins poulmons:

Mam'zelle partie!
Ah! pauvre Yoyo!

Don Ciprian, désagréablement affecté par les petites révolutions de son intérieur, s'en absentait sans cesse. Il n'allait plus voir travailler ses gens et dirigeait volontiers ses longues promenades du côté des vignobles d'El-Rei, où les agents de la compagnie anglaise ne se souciaient en aucune sorte de Rita ni de Yoyo.

Ce fut pourtant en sa présence que Victor, ramené à la grand'case par Tur-

nus, répondit énergiquement à dona Urbana:

— Je ne me soumets qu'à la force! Je puis prouver que je suis Français, né de parents libres!... Vous commettez un crime en me retenant en esclavage.

— Tu fléchiras, tu te dédiras, ou malheur à toi!

— Je mourrai à la peine, mais je ne me renierai jamais, quand je n'ai dit que la vérité! Ah! don Ciprian, vous faites une horrible action!

Le planteur fut impassible, se leva, sortit, et, une fois rentré, dit à sa femme:

— Je ne veux plus assister à pareilles scènes. Yoyo est à vous, rien qu'à vous! Je me lave les mains de tout ce que vous déciderez à son sujet. Mais, encore une fois, j'entends être tranquille.

Depuis le grand emportement de son mari, la créole ne se permettait plus de l'irriter par de fâcheuses observations; elle se borna donc à un signe d'assentiment. Mais la paix de son ménage était, sans contredit, profondément altérée.

Elle redoubla de rigueurs envers Victor.

— Je te réduirai au quart de ration!